FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)

Transport de marchandises

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

Public

- Tout conducteur

Prérequis

- Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R 222-1, R 222-2 et R 222-3 du code de la route
- Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 35 heures réalisées de manière consécutive

Effectif

- Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Cours dispensés en langue française
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908

Objectifs généraux

"Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de :

- *se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité* et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement
- *actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique,*
- *améliorer ses pratiques dans ces domaines."*

Arrêté du 3 janvier 2008 modifié

Les plus de la formation

- Une formation intégrant un module éco-conduite avec bilan individuel
- 5 % à 15 % d'économie réalisable sur votre consommation
- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, …
- Evaluation finale : Test final d'auto-évaluation proposé au participant

Validation

- Attestation de formation
- Niveau : Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5769
- Code RS : 5769
- Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 29/08/2008)
- Code Certif Info : 112764

Agrément

- DREAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	**0 h 30**
▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Constater les points forts et les points à améliorer de ses connaissances**	**1 h 30**
Bilan des connaissances ▪ Réglementations spécifiques aux transports ▪ Sécurité routière		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement**	**13 h 00**
▪ Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : - La prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule - Le perfectionnement à une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée - Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule ▪ Évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité (bilan des techniques et du comportement en conduite), pouvant être effectuée en recourant à un simulateur haut de gamme : 30 minutes de conduite individuelle comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques ▪ Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants : - Temps n° 1 : 40 minutes de conduite individuelle sur un parcours de référence comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (évaluation individuelle des techniques et du comportement de conduite, mesure de la consommation de carburant) ; - Temps n° 2 : 1 heure 30 minutes de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ; - Temps n° 3 : 40 minutes de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia 1 véhicule / 4 stagiaires maxi Maquette répartition chargement Kit arrimage

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Appliquer la réglementation du transport routier de marchandises**	**6 h 00**

	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
Application des Réglementations ▪ La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises : - Les temps de conduite et de repos des conducteurs. - L'utilisation du chronotachygraphe électronique. - La formation des conducteurs. - Les conventions collectives. - Les statuts particuliers (la fonction publique) ▪ La réglementation applicable au transport de marchandises : - Transport public, location, transport en compte propre - National et international - Les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises - Redevance d'utilisation des infrastructures routières	Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	**Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale**	**7 h 00**

	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale ▪ La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance ▪ L'aptitude physique et mentale ▪ La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence ▪ Les principes élémentaires du secourisme ▪ Les règles de circulation et de signalisation routières ▪ Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds. ▪ Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt ▪ La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages ▪ Le franchissement des passages à niveau ▪ Les risques et comportements préventifs à l'abord des zones de chantiers et d'intervention des personnels travaillant sur les réseaux routiers ; ▪ Les effets de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants ▪ La criminalité et le trafic de clandestins	Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	**Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise**	**4 h 00**

	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
Service, logistique ▪ Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service ▪ Sensibilisation au développement durable ▪ L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché	Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	**Evaluer les acquis de la formation**	**3 h 00**

	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
▪ Evaluation des compétences acquises ▪ Test Final d'auto-évaluation ▪ Commentaires	Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

N° SEQUENCE		DUREE
7	**Réaliser le bilan de la formation et la synthèse du stage**	**/**
▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia